



~~Monseigneur~~

Il y a 5. foins que les frs arrivé a May-
tricht arrivéz soit en bonne état
aussi arrivé le 3. compas lune de
l'heure les autres deux de Rintberg, sans
aucune rencontre avec leurs forces
complet, les deux ont fait quelques
dommages a nos ouvrages mais pas
tant comme on ne voudroit, on n'a
quarrez peu on pourroit faire la
réparation; au rest je suis en pens-
de vous demander l'état de Mons. le
duc de Bouillon ne jachent fait de
fem trop ou trop peu de pruss la
Matten et selon mon opinion il est
délicat, ayant reu une Lettre jadis
lent a son frere Mons. Daubergen
et l'autre a Mons. de vienne leint
de Mons. de Cormont, auquel il de-
fitz de lui envoyer 20. Cavalliers
de sa Compagny, et que le dit leint
de vien les debvoit emmener
a Sedon, et lui envoyant une
puisse port du Cardinal Infante
pour lui et le 20. Cavalliers sus dit
en leur donnent le Tittre, pour la bâtarde
du duc de Bouillon. Je sie Mons.
que voft grande discretion manayera cet

Hug. 37.

3.

de tel facion que je ne prononce en mon devoir.
En vers sur elle selfe, ~~que~~ voit bonne corres-
pondance me sera toujour extremement
agréable, comme je ne manquere de m'asse-
sister a mes lettres.

Monsieur

p.s. Je ollie a vos mander que le dix tressent mons
donne aille tot au vestissement, de leur ~~et~~
sur leur fe leur a commandé de ne se
meller de rien, a l'aise on a parle ouïe
lement de cet affaire, ne en moins person ne
peut la circonference norme le deuy hant. Et moi
la lettre jointe de mons. le Baron de viflet, vous
informer de nos nouvelles, que je l'envoie comme
il fust.

Vos très humbles et
obligés affeure servt.

Maastricht le 29 de Octobre 1671

Salomon Celleinfel

supra A
et dicitur etiam
et dicitur etiam
et dicitur etiam
et dicitur etiam

A Monsieur

Monsieur Huyghez leuy
neire de Gentekom - che
vallier, Conseiller secre
taire de son et celle Mon
leuy le Prince Borome